

**CONTRAT DE
SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF
(Version simplifiée)**

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
PRÉAMBULE	7
0.00 INTERPRÉTATION	8
0.01 Terminologie.....	8
0.01.01 Activités.....	8
0.01.02 Apports	8
0.01.03 Apports Privés	8
0.01.04 Apports Réservés.....	9
0.01.05 Associé	9
0.01.06 Associé Fondateur	9
0.01.07 Associé Responsable	9
0.01.08 Associé Source	9
0.01.09 Collaborateurs	9
0.01.10 Contrat	9
0.01.11 Part Sociale.....	9
0.01.12 Société	10
0.02 Intégralité et primauté.....	10
0.03 Lois applicables	10
0.04 Généralités	10
0.04.01 Cumul	10
0.04.02 Non-renonciation.....	10
0.04.03 Délais.....	10
0.04.04 Références financières.....	10
1.00 CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ	11
1.01 Nom	11
1.02 But.....	11
1.03 Apports en capital initiaux.....	11
1.04 Établissement de la Société	11
1.05 Publicité légale.....	11
2.00 RÉGIE DE LA SOCIÉTÉ	11
2.01 Gestion.....	11
2.01.01 Conseil d'administration	11
2.01.02 Pouvoirs du conseil d'administration	11
2.01.03 Révocation et remplacement	12
2.01.04 Ratification	12
2.02 Affaires bancaires	12
2.02.01 Institution financière.....	12

**CONTRAT DE
SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF
(Version simplifiée)**

2.02.02	Comptes en fidéicommiss	12
2.03	Vérificateurs	12
2.03.01	Détermination du vérificateur	12
2.03.02	Vérification annuelle	13
2.04	Droit d'emprunt	13
2.05	Présomption	13
2.06	Admission d'un nouvel Associé	13
2.06.01	Éligibilité	13
2.06.02	Procédure	13
2.06.03	Apport	13
2.07	Aliénation des Biens de la Société	13
2.08	Expulsion d'un Associé	14
3.00	RÉGIE DES ASSOCIÉS	14
3.01	Assemblées des ASSOCIÉS	14
3.01.01	Assemblée annuelle	14
3.01.02	Assemblée spéciale	14
3.02	Convocation	14
3.03	Fonctionnement des assemblées	15
3.03.01	Ajournement	15
3.03.02	Quorum	15
3.03.03	Droit de vote	15
3.03.04	Exercice du droit de vote	15
3.03.05	Procurations	15
3.03.06	Résolution signée	15
3.04	Apports à la Société	15
3.04.01	Apport en capital	15
a)	Mises de fonds initiales	15
b)	Augmentation de contribution de capital	16
c)	Remboursement en vue d'une diminution de capital	16
3.04.02	Remboursement des contributions de capital	16
3.04.03	Apport en crédit	16
3.04.04	Apport d'activités	16
3.05	Obligation d'exercer	16
3.05.01	Efforts des ASSOCIÉS et conformité	16
3.05.02	Intérêt de la Société	16
3.06	Responsabilité à l'égard des tiers	16
3.07	Acte prohibé	17
3.08	Distribution des pertes	17
3.09	Indemnisation	17
3.10	Confidentialité	17
3.10.01	Portée de l'engagement	17
3.10.02	Sanction	17
3.11	Non-concurrence	17

**CONTRAT DE
SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF
(Version simplifiée)**

3.11.01	Portée de l'engagement	17
3.11.02	Sanction	18
3.12	Non-sollicitation des ASSOCIÉS et du personnel	18
3.12.01	Portée de l'engagement	18
3.12.02	Sanction	18
3.13	Non-sollicitation de la clientèle	18
3.13.01	Portée de l'engagement	19
3.13.02	Sanction	19
3.14	Participation dans les bénéfices nets	19
3.14.01	Système de points pourcentages	19
3.14.02	Détermination des bénéfices nets	19
3.14.03	Distribution annuelle des bénéfices nets	19
	a) État des bénéfices nets	20
	b) Distribution	20
	c) Perte	20
3.14.04	Cessation du droit aux bénéfices nets	20
3.15	Prélèvements	20
3.15.01	Hebdomadaire	20
3.15.02	Trimestriel	20
3.15.03	Proportion	21
3.15.04	Remboursement du trop-perçu	21
3.16	Remboursement des dépenses	21
3.17	Travaux en cours	21
3.18	Accès aux documents	21
	3.18.01 Consultation	21
	3.18.02 Divulgarion prohibée	21
3.19	Retraite et fonds de retraite	21
3.20	Invalidité	21
3.21	Vacances	22
3.22	Dettes personnelles	22
3.23	Hypothèque	22
4.00	RETRAIT D'UN ASSOCIÉ	22
4.01	Retrait volontaire	22
	4.01.01 Procédure	22
	4.01.02 Avis	22
	4.01.03 Refus	22
	4.01.04 Modalités de paiement	22
	a) Vente interne	23
	b) Vente externe	23
	c) Restitution de la Part Sociale	23
4.02	Retrait forcé	24
	4.02.01 Procédure	24
	4.02.02 Modalités de paiement	25

**CONTRAT DE
SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF
(Version simplifiée)**

4.03	Procédure en cas de conflit	25
4.03.01	Offre	25
4.03.02	Avis	25
4.03.03	Défaut d'avis	25
4.03.04	Respect des formalités	25
4.04	Libération et remboursement	26
5.00	OFFRE D'ACHAT EXTERNE	26
5.01	Offre d'achat visant une partie ou la totalité de la Part Sociale d'un Associé.....	26
5.01.01	Terminologie	26
5.01.02	Application et avis de vente	26
5.01.03	Première option d'achat.....	26
a)	Application	26
b)	Portée de l'option.....	27
c)	Validité de l'option	27
5.01.04	Deuxième option d'achat.....	27
a)	Application	27
b)	Portée de l'option.....	27
c)	Validité de l'option	27
5.01.05	Refus.....	28
a)	Vente externe.....	28
b)	Autorisation du transfert.....	28
c)	Modification des conditions de l'offre.....	28
5.01.06	Séance de clôture.....	28
5.01.07	Modalités de paiement.....	28
5.01.08	Dommages-intérêts liquidés	28
5.02	Offre d'achat visant la totalité des Parts Sociales de la Société	29
5.02.01	Terminologie	29
5.02.02	Application	29
5.02.03	Avis d'acceptation et divulgation de l'Offre Externe.....	29
5.02.04	Réponses des Associés Minoritaires aux options	29
a)	Délai et contenu de l'avis	29
b)	Présomption	30
c)	Modalités de la vente	30
5.02.05	Modification de l'Offre Externe	30
5.03	Offre Externe de bonne foi	30
5.04	Renonciation	31
6.00	DÉCÈS D'UN ASSOCIÉ	31
6.01	Statut	31
6.02	Vente obligatoire.....	31
6.03	Modalités de paiement	31
6.03.01	Montant initial	31
6.03.02	Solde.....	32

**CONTRAT DE
SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF
(Version simplifiée)**

6.03.03	Débours	32
6.03.04	Expiration du terme	32
6.04	Protection de la succession	32
6.04.01	Revenu net distribuable	32
6.04.02	Indemnisation	32
6.05	Primauté	32
7.00	VALEUR DES PARTS SOCIALES	33
7.01	Valeur	33
7.02	Détermination de la valeur initiale	33
7.03	Évaluation alternative	33
8.00	FINANCEMENT	33
8.01	Souscription d'assurance-vie	33
8.02	Obligations des ASSOCIÉS	33
8.02.01	Paiement des primes	33
8.02.02	Prohibition	33
8.02.03	Modifications des polices	34
8.02.04	Vente au décès	34
8.02.05	Vente du vivant	34
8.02.06	Dissolution de la Société	34
8.02.07	Fin du Contrat	34
9.00	DISPOSITIONS PARTICULIÈRES	34
9.01	Cession	34
10.00	DISPOSITIONS GÉNÉRALES	35
10.01	Avis	35
10.02	Arbitrage	35
10.03	Élection	35
10.04	Modification au Contrat	35
10.05	Non-renonciation	35
11.00	FIN DU CONTRAT	35
11.01	Cas d'ouverture	35
11.02	Liquidation de la Société	36
11.02.01	Avis	36
11.02.02	Préparation d'un bilan	36
11.02.03	Conversion en numéraire	36
11.02.04	Contrat de dissolution	36
11.02.05	Paiement des dettes	36
11.02.06	Partage résiduel	36
	a) Distribution	36
	b) Travaux en cours	37

**CONTRAT DE
SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF
(Version simplifiée)**

11.02.07	Perception des créances de la Société	37
11.02.08	Utilisation du nom de la Société	37
12.00	ENTRÉE EN VIGUEUR	37
13.00	DURÉE	37
13.01	Fin du Contrat	37
13.02	Retrait d'un Associé	37
14.00	PORTÉE	38
14.01	Transmission	38
14.02	Contrat antérieur	38

LISTE DES ANNEXES

	PAGE
ANNEXE 0.01.02 – APPORTS À LA SOCIÉTÉ COMPTE DE CAPITAL	39
ANNEXE 0.01.03 – LISTE DES APPORTS PRIVÉS	40
ANNEXE 0.01.04 – LISTE DES APPORTS RÉSERVÉS	41
ANNEXE 3.13 – LISTE DE CLIENTÈLE	42
ANNEXE 4.01.04 – VALEUR DES PARTS SOCIALES	43

○ ○ ○ ○ ○



www.eailex.com

CONTRAT DE SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF (Version simplifiée)

CONTRAT DE SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF, intervenu en la ville de, province de Québec, Canada.

ENTRE: (nom de la personne physique), (occupation), domicilié(e) et résidant au (numéro civique et nom de la rue), en la ville de (nom de la ville), province de (nom de la province), (code postal);

CI-APRÈS DÉNOMMÉ(E) « ASSOCIÉ 1 »;

ET: (nom de la personne physique), (occupation), domicilié(e) et résidant au (numéro civique et nom de la rue), en la ville de (nom de la ville), province de (nom de la province), (code postal);

CI-APRÈS DÉNOMMÉ(E) « ASSOCIÉ 2 »;

(insérer la clause d'identification ci-dessus autant qu'il y a d'associés)

CI-APRÈS COLLECTIVEMENT DÉNOMMÉES LES « ASSOCIÉS »;

Dans l'éventualité où le rédacteur souhaite rédiger un contrat de société en nom collectif à responsabilité limitée (S.E.N.C.R.L.), les clauses d'identification des associés devraient également mentionner le fait qu'ils sont membres en règle de leur ordre professionnel respectif et mentionner celui-ci.

PRÉAMBULE

LES ASSOCIÉS DÉCLARENT CE QUI SUIT :

A) Ils ont convenu d'exercer ensemble, en société en nom collectif, (indiquer l'activité que les associés exerceront ensemble);

Lorsqu'il s'agit de l'exercice d'une profession en commun, veuillez le mentionner. De plus, s'il s'agit d'une société formée de professionnels, le premier alinéa du préambule doit indiquer que les associés sont inscrits à leur ordre professionnel.

B) Ils désirent consigner dans un écrit les modalités concernant la constitution de leur société, sa régie, les droits et obligations des ASSOCIÉS envers celle-ci, la régie des

ASSOCIÉ 1	ASSOCIÉ 2

CONTRAT DE SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF (Version simplifiée)

ASSOCIÉS, le décès ou le retrait de l'un d'entre eux, le financement, l'évaluation et le calcul des parts sociales et la procédure de liquidation de leur société, le cas échéant;

- C) Il est dans l'intérêt des ASSOCIÉS de consigner toutes les modalités de leur entente dans un écrit sous seing privé;
- D) Les ASSOCIÉS désirent que cet écrit s'interprète comme un contrat de gré à gré.

À CES FINS, LES ASSOCIÉS CONVIENNENT CE QUI SUIT :

0.00

INTERPRÉTATION

0.01 Terminologie

À moins d'indication contraire dans le texte, les mots et expressions commençant par une majuscule dans ce contrat s'interprètent comme suit :

0.01.01 Activités

désigne l'exploitation, par la Société et ses ASSOCIÉS, d'une entreprise de (*identifier l'activité en commun*) et autres services connexes ou complémentaires;

Dans le cas d'une société en nom collectif à responsabilité limitée, veuillez indiquer dans cette définition la profession exercée en commun.

0.01.02 Apports

désigne toutes les sommes d'argent données, toutes les connaissances ou activités fournies et tous les biens cédés à la Société par un Associé, servant à l'exploitation de celle-ci, identifiés comme tels à l'annexe 0.01.02 du Contrat et qui sont comptabilisés dans le compte de capital de cet associé;

0.01.03 Apports Privés

désigne la totalité des biens personnels d'un associé se trouvant sur les lieux ou dans les établissements de la Société, qui sont utilisés par celui-ci dans l'exercice de ses Activités et identifiés comme tels à leur arrivée dans la Société et dont la liste apparaît à l'annexe 0.01.03 des présentes;

Dans le cas d'une société en nom collectif à responsabilité limitée, veuillez préciser que ces biens sont utilisés dans l'exercice de la profession de l'associé.

ASSOCIÉ 1	ASSOCIÉ 2

CONTRAT DE SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF (Version simplifiée)

0.01.04 Apports Réservés

désigne tous les Apports d'un Associé devant lui être remis s'il se retire de la Société et qui sont identifiés à l'annexe 0.01.04 du Contrat, dont la valeur est déduite du compte de capital de cet Associé;

0.01.05 Associé

désigne l'un des ASSOCIÉS partie au contrat au jour de sa signature et toute autre personne admise au sein de la Société en vertu du Contrat;

L'article 2223 CcQ prévoit que « l'associé non déclaré est tenu envers les tiers aux mêmes obligations que l'associé déclaré ».

0.01.06 Associé Fondateur

désigne (identifier les associés fondateurs);

0.01.07 Associé Responsable

désigne l'Associé inscrit au dossier d'un client à titre de responsable de la supervision de l'exécution du mandat;

0.01.08 Associé Source

désigne l'Associé qui établit le premier contact avec un client potentiel, pourvu toutefois qu'un mandat en résulte dans les SIX (6) mois suivant ce premier contact;

0.01.09 Collaborateurs

désigne tous les employés ou travailleurs indépendants travaillant au sein de la société n'ayant pas le statut d'Associé;

0.01.10 Contrat

signifie le présent contrat incluant le préambule et ses annexes, toute documentation accessoire ou subordonnée à celui-ci, ainsi que toutes les modifications qui peuvent lui être apportées à l'occasion par les ASSOCIÉS, conformément à l'article 10.04 du Contrat;

0.01.11 Part Sociale

désigne la totalité des droits, intérêts et autres avantages ou privilèges que détient un Associé dans la société dont les valeurs respectives sont déterminées en conformité avec la partie 7.00 du Contrat;

ASSOCIÉ 1	ASSOCIÉ 2